Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DEMANDE DE PLAN DE CHASSE

Code de l'Environnement – articles L-425-6 à L-425-7 et R-425-4 à R-425-9
Arrêté du 20 février 2009 relatif à la demande de plan de chasse individuel

Vous êtes détenteur d'un droit de chasse
et vous demandez la délivrance d'un plan de chasse pour le gibier présent sur votre territoire de chasse :
Veuillez remplir toutes les rubriques de ce formulaire et
LE RETOURNER A LA FEDERATION DES CHASSEURS OBLIGATOIREMENT AVANT LE 10 MARS

TERRITOIRE

ACCA ou CHASSE PRIVEE	SCI du Domaine d'ANTERROCHES (D'ANTERROCHES Thibaut) - MURAT
Numéro du lot	fd15-605
COMMUNE(S)	
Massif chevreuil	Monts du Cantal Nord
Massif cerf	UG Monts du Cantal

DETENTEUR DE DROIT DE CHASSE

Nom Prénom	D'ANTERROCHES Thibaut
Qualité	Détenteur de droit de chasse
Adresse	14 bis avenue de Villars, 63400 CHAMALIERES
Téléphone (fixe et portable)	0680594600
Courriel	tdanterroches15@gmail.com

DESCRIPTIF DU TERRITOIRE

À compléter en cas de nouveau demandeur ou de modification depuis la précédente demande

Surface favarable: 8.00	Surface Totale: 27.00

DEMANDE DE PLAN DE CHASSE SAISON 2025 / 2026

	CERF				CHEVREUIL	CHAMOIS	MOUFLON
	Mâle	Femelle	Indifférencié	TOTAL			
Attribution année précédente	0	0	0	0			0
Réalisation année précédente	0	0	0	0			0
Estimation de la population (hausse ou baisse ou stabilité)	Hausse						Hausse
Attribution théorique							
DEMANDE 2025 / 2026	1			1			1

Fait le vendredi 7 mars 2025 à CHAMALIERES Signature